

“stantiate), il lui aurait fallu demander à l'Allemagne de l'accepter, de-
“mande qui eût été agréée avec empressement” (p. 92).¹

“Une attitude plus facile encore”, pour toutes les colonies autonomes, “eût été de se borner à défendre leurs propres territoires contre toute tentative de violation de la part de l'ennemi” (p. 3).

Naturellement, M. Curtis se réjouit fort de l'empressement des colonies à “oublier toutes ces idées”, et de l'enthousiasme qui les a entraînées dans la guerre. Mais sur le droit absolu des colonies de rester neutres, ou de limiter leur participation à la défense de leurs territoires respectifs, il n'élève pas plus de doute que sur leur droit également absolu de décider de leur avenir : indépendance, association impériale ou toute autre forme ou degré de nationalité. C'est, du reste, la doctrine universellement reconnue et enseignée, en Angleterre, depuis plus de cinquante ans.

La guerre a renversé l'ordre établi — Reconstitution nécessaire.

En prenant part, volontairement, à cette guerre qui ne concernait qu'indirectement la plupart d'entre eux, les pays d'Empire “ont changé radicalement la nature de leurs relations mutuelles. Avant la guerre, dans aucun [de ces pays], sauf les Iles Britanniques, la défense commune ne constituait la première charge du budget public... Le peuple du Royaume-Uni avait seul assumé la responsabilité des questions de paix et de guerre. La paix faite, la première de ces conditions ne pourra guère revivre, et ne pourra certainement pas durer. De toute évidence, les libertés préservées ne pourront être maintenues dans l'avenir, à moins que le fardeau [de la défense commune] ne soit accepté comme la première charge du budget, non plus seulement de l'une des nations libres de l'Empire, mais de toutes, et ce, *en temps de paix comme en temps de guerre* ²... Les ministres impériaux seront forcés de confesser qu'ils ne peuvent à l'avenir assurer l'inviolabilité de l'Empire, à moins que le coût [de la défense] ne soit partagé d'après un principe d'égalité entre toutes les communautés dont la liberté est en jeu. Les relations financières qui existaient entre ces pays, en temps de paix, avant la guerre actuelle, ne seront plus possibles, si la paix à venir doit durer. Les faits acquis les auront rendues impossibles; mais alors, dès que ceci sera admis, l'on constatera que *les relations finan-*

¹ Il est intéressant de rapprocher cette déclaration de celle que faisait M. Hughes, premier ministre d'Australie, lors de son passage à Ottawa, en février dernier: “*Les Allemands étaient prêts à traiter le Canada comme une nation indépendante et à accorder la même faveur à l'Australie.*” Cette assertion hardie parut alors une vantardise de politicien colonial. Sous la plume de M. Curtis elle revêt un réel caractère d'authenticité.

² “... *in peace as well as in war*” — en italiques dans le texte.